



L'armée de l'Air va former les télépilotes de drones de la Police nationale.

Pour doter la police nationale de cette nouvelle technologie, le ministère de l'intérieur fait appel à l'armée de l'air pour former ses télépilotes. Plus précisément au Centre d'initiation et de formation des équipages drones [CIFED] de l'École de l'Air.



En effet, une première promotion de télépilotes policiers, « venus des quatre coins de la France », a été formée entre le 27 janvier et le 7 février à Salon-de-Provence.

A l'occasion de la fin de ce stage, le général Jérôme Bellanger, le commandant de la base 701, et le contrôleur général Bertrand Chamoulaud, conseiller doctrine, défense, renseignement de la Direction générale de la police nationale [DGPN], ont signé une convention devant pérenniser la formation des policiers télépilotes. « En dispensant une formation pratique de télépilote aux policiers, le CIFED élargit son partenariat interministériel, initialisé précédemment avec les formations théoriques puis pratiques des gendarmes de l'air », explique le Sirpa Air, qui se félicite que la Police nationale ait « choisi l'armée de l'Air en tant qu'experte de la coordination et de la conduite des opérations en milieu aérien et comme référente de l'utilisation des systèmes drones. »

Dans le détail, pour la seule année 2020, 80 télépilotes de la Police nationale suivront un stage pratique au sein du CIFED.

« Plusieurs promotions se succéderont au fil des mois, afin d'acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise des appareils pilotés à distance ».

L'UNSA Police souhaite que cette formation débouche sur une certification, qui validerait leur compétence et leur expérience acquise au sein de la police nationale.

Félicitations à tous les nouveaux pilotes qui vont pouvoir aider nos collègues de terrain à mieux visualiser certaines situations.

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

